

# La CNDA

## Association Solidaritat (2 jours)

### Présentation :

Comprendre le contexte du droit d'asile et les principes de base qui l'animent permet de rationaliser l'accompagnement, d'éviter les amalgames et de prendre également du recul vis à vis des discours médiatiques et de la société environnante.

Par ailleurs, accompagner les demandeurs sans maîtriser le fonctionnement juridique de l'octroi d'une protection serait contreproductif. Aussi, le moment de la formation reprenant les fondamentaux **(I)** vise à fournir **l'ensemble des clés pour comprendre la pratique de l'asile en France, adopter les bons réflexes et fournir sereinement les bons conseils** lors de l'accompagnement. Une fois acquises, ces bases solides seront sollicitées tant lors de l'accompagnement de Dublinés que de personnes en cours de procédure devant l'Ofpra ou la CNDA.

S'agissant plus particulièrement de la CNDA, saisie lorsque l'Ofpra n'a pas donné satisfaction au demandeur d'asile, elle fait intervenir de nouveaux interlocuteurs : le rapporteur, le juge, l'avocat... Et, depuis plusieurs années, des procédures particulières y prennent de l'ampleur : les ordonnances, les audiences à juge unique, les vidéo-audiences.

**Pour un accompagnement constructif du demandeur d'asile devant la CNDA il est nécessaire d'en comprendre le fonctionnement (III) ainsi que les missions et/ou les attentes de chaque acteur de la procédure (II).**

### Programme (2 jours) :

#### *I - Le cadre, le contexte – Rappel des fondamentaux*

- ◆ *Textes internationaux, droit européen, Cesda* : Quel droit d'asile est finalement applicable en France ? Quelle est l'influence des normes européennes ?
- ◆ *Migrants, réfugiés, protection internationale*, etc : mettre les bons mots sur les bons concepts.
- ◆ *Le parcours du demandeur en France*
  - Les étapes de la demande et ses délais
  - Les différents parcours – Procédures normale, accélérée, Dublin
  - Les acteurs de la demande
  - Les droits du demandeur – **Focus sur le droit au travail pendant l'ensemble de la procédure**
  - Protégés ou déboutés - Quels droits quelles options ?

#### *II - Les attentes du juge de l'asile, la préparation du fond du dossier*

***Maîtriser les critères d'octroi de la protection permet au bénévole, lors de la préparation du demandeur à l'audience, de faire identifier au demandeur les éventuels points forts et points faibles de son dossier, de personnaliser ces temps de préparation afin qu'il puisse aborder l'audience en connaissance de cause.***

***Comprendre par ailleurs les attentes subjectives des juges (notamment s'agissant de la qualité des***

*déclarations) va permettre également au bénévole de développer des outils appropriés et se défaire de ceux qui seraient contre-productifs.*

◆ *Les critères objectifs des protections*

- Statut de réfugié et PS : les critères à remplir
- Statut de réfugié et PS: quelles différences ?

◆ *Les critères subjectifs des protections*

◆ *Les particularités des dossiers (attentes particulières du juge, modes de preuve spécifique, rôle du bénévole) :*

- Afghans
- Somaliens
- Soudanais
- Érythréens

### *III - L'organisation et le fonctionnement de la CNDA, la préparation à la forme*

*Cerner le fonctionnement de la CNDA permet de préparer le demandeur non pas seulement au seul développement de son récit et de ses craintes, mais également à tout le contexte qui enveloppe l'examen de sa demande. Le bénévole pourra ainsi lui expliquer, dès le stade de l'élaboration du recours, les différentes procédures qui pourront affecter sa demande pour éviter autant que possible les « mauvaises surprises » et notamment les rejets définitifs sans audience.*

*De la même manière, maîtriser les rouages de la CNDA va permettre une collaboration toujours plus efficace avec l'avocat et de comprendre les actions possibles dans ce cadre pour le bénévole, tout comme les phases au cours desquels il convient davantage pour lui de se positionner, pour un temps, un peu plus en retrait.*

*Enfin, maîtriser le déroulement d'une audience ainsi que le rôle et le pouvoir de chacun des protagonistes permet, une fois de plus de préparer le demandeur pour qu'il aborde cette étape le plus sereinement possible.*

◆ *Compétence, organisation et missions*

- Juridiction nationale , administrative, spécialisée - Conséquences
- Juge de plein contentieux – Signification et conséquences pratiques
- Les chiffres 2018 pour une vision plus réaliste de la demande devant la CNDA

◆ *Le recours*

- Le circuit du recours avant l'audience
- Convocations rapides ou tardives – Quelques explications
- L'aide juridictionnelle et les relations avec l'avocat
- Le mémoire complémentaire – Utilité ?
- Les pièces et moyens de preuve – Lesquels, comment les faire valoir et dans quelle mesure ?

◆ *L'audience*

- Les décisions sans convocation : les ordonnances
- Juge unique ou formation collégiale
- Les vidéo-audiences
- Déroulement d'une audience